



Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

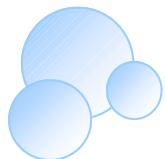
Téléphone: 418-926-3494 Télécopieur: 418-926-2570

Courriel: sainte.croix@ville.sainte-croix.qc.ca

Site Web: www.ville.sainte-croix.qc.ca



L'avis Municipal



RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC **ATTENTION À L'EAU JAUNE!**

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable, le Service des travaux publics procédera au rinçage de son réseau d'aqueduc du **07 au 11 octobre 2013** inclusivement entre 8h00 et 17h00.

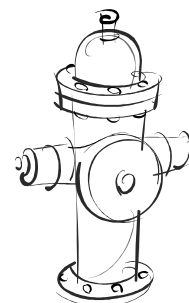
Cette opération consiste à enlever les dépôts qui s'accumulent avec le temps dans les conduits d'aqueduc par la mise en vitesse de l'écoulement de l'eau et la vidange au moyen de bornes d'incendie.

Lorsque cette opération est effectuée, on pourra remarquer une baisse de pression et/ou que l'eau peut prendre une coloration jaunâtre plus ou moins prononcée.

Durant cette période, vérifiez la qualité de votre eau avant l'utilisation et, au besoin, laissez couler l'eau froide de vos robinets jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse, surtout si des vêtements doivent être lavés.

Merci de votre bonne collaboration.

Le Service des travaux publics.



ABRIS TEMPORAIRES

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 15 octobre au 15 avril.

Principales conditions :

- Distance minimale de 1,5 mètres entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir ou d'une bordure, de la partie de la rue déneigée.
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.
 - Ils doivent être érigés sur l'aire de stationnement.
 - Ils ne doivent pas être érigés en façade d'une résidence.

L'AUTOMNE ET LES RÉSIDUS VERTS

L'automne est maintenant arrivé. Gardez vos feuilles mortes pour qu'elles deviennent un intrant indispensable à votre compostage domestique ou pour protéger vos plates-bandes de l'hiver.

Surtout, évitez de placer vos feuilles mortes et autres résidus verts à la poubelle. Disposez plutôt vos feuilles mortes et autres résidus verts dans les conteneurs identifiés dans votre municipalité.



Marche aux Trois Monts de Coleraine



Dimanche, le 06 octobre 2013, le club «Marche-Découverte» de Sainte-Croix vous invite à faire un 10 km dans les sentiers des Trois Monts de Coleraine près de Theftord Mines (secteur du mont Oak et du mont Kerr seulement) à 1h 30 de route de Sainte-Croix. Ce sentier se classe comme «débutant-intermédiaire» en raison de la topographie accentuée. Les sentiers sont très bien aménagés et bien drainés avec des escaliers de pierre pour faciliter les montées. L'entrée est d'environ 4,50\$/adulte. Les chiens ne sont pas admis dans les sentiers. Départ 9h00 au stationnement de l'aréna de Sainte-Croix. Retour vers 17h00. Apportez votre lunch, eau, collation, de bonnes chaussures de marche et des bâtons de marche fortement recommandés. Covoiturage sur place. Départ beau temps, mauvais temps. Pour information: Hélène 418-926-3059

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la municipalité de Sainte-Croix.

Responsable et rédactrice : Mme Amélie Huot
Directrice générale : Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot
Directeur des loisirs : M. Gérald Plamondon
Service de l'urbanisme: M. Patrick Levesque
Secrétaire : Mme Amélie Huot
Secrétaire : Mme Carmen Demers

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN : 60299
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Maire

Les disponibilités

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix pour ceux qui désirent me rencontrer à l'hôtel de ville. Il s'agit de prendre un rendez-vous dans les jours et les heures qui sont énumérés ci-dessous en appelant au bureau municipal.

Mardi le 08 octobre 2013 entre 9 h & 12 h
Mardi le 15 octobre 2013 entre 9 h & 12 h